
Conseil consultatif de la lecture et du livre

**Rapport d'activités
2024-2025**

**La présente publication a été rédigée et éditée
par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.**

ISSN (PDF) : ISSN 1925-8720

ISBN (PDF) : 978-2-555-01835-8

Dépôt légal : 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
© Gouvernement du Québec, 2025

Conseil consultatif de la lecture et du livre

**Rapport d'activités
2024-2025**

Montréal, le 18 juin 2025

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 13 de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport d'activités 2024-2025 du Conseil consultatif de la lecture et du livre.

Ce document fait état des principales activités du Conseil au cours de l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2025.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président du Conseil consultatif de la lecture et du livre,

Stéphane Legault

Table des matières

Mandat	1
Composition du Conseil	1
Activités du Conseil en 2024-2025	4
Application de la <i>Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre</i>	5
Demandes d'agrément	5
Agréments d'éditeur	5
Agréments de libraire	7

Mandat

Le Conseil consultatif de la lecture et du livre a été créé en vertu de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* (RLRQ, chapitre D-8.1), sanctionnée le 21 décembre 1979 et entrée en vigueur le 1^{er} juin 1981.

Le mandat du Conseil consiste à donner son avis et à soumettre des recommandations au ministre de la Culture et des Communications, à la suite d'une demande ministérielle ou de sa propre initiative, sur toute question relative à la lecture, au livre ainsi qu'à l'application de la *Loi* et des règlements. L'avis du Conseil est nécessaire avant toute prise de décision portant sur la délivrance, la suspension ou l'annulation de l'agrément d'un éditeur, d'un libraire ou d'un distributeur. Le ministre sollicite également l'avis du Conseil concernant tout projet de règlement que le gouvernement entend édicter en vertu de la *Loi* et dépose cet avis à l'Assemblée nationale dans le délai prescrit.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil peut solliciter des opinions ainsi que recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes ou de groupes de personnes. Il peut également effectuer les études et les recherches qu'il juge nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Composition du Conseil

Le Conseil peut accueillir au plus 16 membres, qui sont appelés à siéger pendant une période maximale de 3 ans. De ces membres, 12 ont le droit de vote, dont le président ou la présidente. Les membres votantes et votants sont nommés par le ministre à la suite d'une consultation auprès des principaux groupes, associations et organismes représentatifs des milieux des autrices et auteurs, des consommatrices et consommateurs ainsi que des entreprises dans le domaine du livre. Les 4 autres membres sont des fonctionnaires désignés par le ministre de la Culture et des Communications, le ministre de l'Éducation, la ministre de l'Enseignement supérieur ainsi que la présidente du Conseil du trésor.

Lors de l'exercice financier 2024-2025, le Conseil comptait 12 membres votantes et votants de même que 4 fonctionnaires désignées et désignés.

En 2024-2025, le Conseil était formé des membres suivants :

Président

Stéphane Legault

Chef de la Division des bibliothèques
Service des loisirs, de la culture et de
la vie communautaire
Ville de Saint-Jérôme

Membres votant[e]s nommé[e]s par le ministre de la Culture et des Communications

Floriane Claveau

Directrice des communications
Groupe Renaud-Bray et Archambault

Julie Gagnon

Bibliothécaire scolaire
Centre de services scolaires
de la Pointe-de-l'Île

Rémi Gauthier

Directeur commercial
Leméac

Évelyne Gauthier

Écrivaine, scénariste, éditrice et
coach littéraire

Nathalie Lacelle

Professeure
Département de didactique des langues
Faculté des sciences de l'éducation
Université du Québec à Montréal

Patrick Lutzky

Président
TC média livres

Laurence Monet

Directrice générale
Librairie Monet inc.

Claude Morneau

Vice-président
Guides de voyage Ulysse

Érika Soucy

Autrice
Administratrice

Sophie Verville

Professeure agrégée
Faculté de droit
Université Laval

Rebecca West

Directrice générale
Association of English language
Publishers of Québec

Représentant[e]s gouvernementaux[-tales]
n'ayant pas le droit de vote

Martin Cléroutt

Directeur par intérim
Direction des ressources didactiques,
bibliothèques scolaires et services
éducatifs à distance
Ministère de l'Éducation

Isabelle Rochette (*jusqu'en
novembre 2024*)

Directrice par intérim
Direction des politiques, de la prospective
et de la main-d'œuvre
Ministère de la Culture et
des Communications

Geneviève Béliveau-Paquin

Directrice
Direction des politiques, de la prospective
et de la main-d'œuvre
Ministère de la Culture et
des Communications

Secrétaire

Jocelyn Babin (*jusqu'en août 2024*)

Conseiller
Direction des politiques, de la prospective
et de la main-d'œuvre
Ministère de la Culture et
des Communications

Julie Di Marcantonio

Conseillère aux affaires étudiantes
Direction des affaires étudiantes et
de la diversité
Ministère de l'Enseignement supérieur

Isabelle St-Pierre

Directrice
Publications du Québec
Secteur des partenariats de
Services Québec
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de la Solidarité sociale

Marilou Hamel-Archambault

Conseillère
Direction des politiques, de la prospective
et de la main-d'œuvre
Ministère de la Culture et
des Communications

Activités du Conseil en 2024-2025

En 2024-2025, le Conseil a tenu 8 réunions en visioconférence, dont 3 réunions spéciales concernant la révision des règlements de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*.

Les membres ont poursuivi leurs travaux sur l'Année de la lecture et du livre. Le Conseil s'est tenu informé des développements et a proposé un soutien par leurs réseaux de contacts. À la suite du discours du budget 2025-2026, le Conseil a été informé que l'Année de la lecture et du livre n'avait pas reçu de fonds pour sa réalisation. Les travaux sont donc mis sur pause pour la prochaine année. Le Conseil a donné un avis au ministre concernant la valorisation de la lecture et il a aussi adopté la motion de l'Association des bibliothèques publiques du Québec concernant la liberté intellectuelle dans les bibliothèques publiques.

Le Conseil a alors travaillé sur un avis sur la liberté intellectuelle dans les bibliothèques publiques du Québec. Cet avis a été mis de côté au profit de l'avis sur la révision des règlements de la *Loi*, mais il sera au cœur de ses travaux dès septembre prochain.

Enfin, soulignons qu'en 2024-2025, les frais engagés par le Ministère relatifs au Conseil sont nuls puisqu'aucun budget n'était réservé à celui-ci.

Application de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*

Demandes d'agrément

En 2024-2025, 10 demandes d'agrément d'éditeur et 11 demandes d'agrément de libraire ont fait l'objet d'une recommandation du Conseil pour l'attribution, la modification ou le renouvellement d'un agrément. Tous ces agréments ont été délivrés par le ministre.

Seuls les titulaires d'un agrément délivré par le ministre en vertu de la *Loi* peuvent se prévaloir du titre d'éditeur agréé, de distributeur agréé ou de libraire agréé. Une fois qu'il a été obtenu, l'agrément peut être associé à une entreprise ou, dans le cas d'un libraire, à l'établissement au nom duquel il a été délivré. Les listes de toutes les entreprises dûment agréées sont publiées sur le site Web du Ministère. Seules les listes publiées par le Ministère ont un caractère officiel.

Agréments d'éditeur

En 2024-2025, 10 agréments d'éditeur ont été recommandés par le Conseil et ils ont tous été délivrés par le ministre.

Agréments d'éditeur recommandés en 2024-2025	Type d'agrément	Région administrative
ÉDITIONS DE LA MAISON EN FEU 6054, avenue Christophe-Colomb Montréal (Québec) H2S 2G2	Nouvel agrément	Montréal (06)
CONIFÈRE 302-6600, boulevard de l'Ormière Québec (Québec) G2C 1C1	Nouvel agrément	Capitale-Nationale (03)
ÉDITIONS VÉHICULE PRESS 4655, avenue De Lorimier Montréal (Québec) H2H 2B4	Nouvel agrément	Montréal (06)

Agréments d'éditeur recommandés en 2024-2025	Type d'agrément	Région administrative
NOTRE VERTE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU 179, rue Principale Sud Maniwaki (Québec) J9E 2A1	Nouvel agrément	Outaouais (07)
ÉDITIONS DENTINE ET MATHIAS INC. 1479, rue Molinari Sherbrooke (Québec) J1N 0Z2	Nouvel agrément	Estrie (05)
CERCLE NOIR ET ROUGE 3703, rue Jeanne-Mance Montréal (Québec) H2X 2K4	Nouvel agrément	Montréal (06)
LES ÉDITIONS KATA INC. 2247, avenue Marcil Montréal (Québec) H4A 2Z2	Nouvel agrément	Montréal (06)
ÉDITIONS CHOUETTE (1987) INC. 3700, rue Griffith, local 395 Montréal (Québec) H4T 2B3	Agrément délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Montréal (06)
A ÉDITEUR INC. 89, rue Marie-Antoinette Blainville (Québec) J7C 0S9	Nouvel agrément	Laurentides (15)
BÉLIVEAU ÉDITEUR INC. 567, rue de Bienville Boucherville (Québec) J4B 2Z5	Agrément délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Montréal (16)

La liste complète de tous les éditeurs agréés en vertu de la *Loi* est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/culture/encadrement-livre/trouver-librairie-editeur-distributeur-agree/trouver-editeur-agree>.

Agréments de libraire

En 2022-2023, 11 agréments de libraire ont été recommandés par le Conseil et ils ont tous été délivrés par le ministre.

Agréments de libraire recommandés en 2024-2025	Type d'agrément	Région administrative
ATLAS & CO 32, boulevard Pie-IX Granby (Québec) J2J 9G9	Nouvel agrément de librairie spécialisé en jeunesse	Estrie (05)
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ FLOTILLE ARTISANES LIBRAIRES 240, chemin Principal Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1C9	Nouvel agrément général de langue française	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
LE PAPETIER LE LIBRAIRE 2801, boulevard des Promenades, local 150 Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0	Nouvel agrément général de langue française	Laurentides (15)
BURO & CIE 35, boulevard Georges-Gagné Sud, local 11 Delson (Québec) J5B 2E4	Nouvel agrément général de langue française	Montérégie (16)
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY (GRANBY) 50, rue Simonds Nord, local 2 Granby (Québec) J2J 2L1	Agrément général de langue française délivré à la suite d'un déménagement	Montérégie (16)
LIBRAIRIE MÉDIASPAUL 2653, rue Masson Montréal (Québec) H1Y 1W3	Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Montréal (06)

Agréments de librairie recommandés en 2024-2025	Type d'agrément	Région administrative
LIBRAIRIE A À Z 79, place La Salle Baie-Comeau (Québec) G4Z 1J8	Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Côte-Nord (09)
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY (FAUBOURD BOISBRIAND) 3220, avenue des Grandes Tourelles Boisbriand (Québec) J7H 0A2	Nouvel agrément général de langue française	Laurentides (15)
COOPSCO OUTAOUAIS 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes Gatineau (Québec) J8Y 6M4	Agrément général de langue française délivré à la suite d'un déménagement	Outaouais (07)
LIBRAIRIE DU SOLEIL 120, boul. de l'Hôpital, local 135 Gatineau (Québec) J8T 8M2	Nouvel agrément général de langue française	Outaouais (07)
LIBRAIRIE DU NORD 51, 5 ^e Avenue Est La Serre (Québec) J9Z 1L1	Agrément général de langue française délivré à la suite d'une demande d'autorisation de transfert	Abitibi-Témiscamingue (08)

La liste complète de toutes les librairies agréées en vertu de la *Loi* est accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/culture/encadrement-livre/trouver-librairie-editeur-distributeur-agree/trouver-librairie-agreee>.

